

>> THÉÂTRE ANNÉE 2024/2025 <<

Le Conservatoire de Lyon met en œuvre avec son équipe d'artistes-enseignants complétée par des artistes invités à intervenir chaque année, un projet pédagogique qui vise à dispenser une formation à l'art du théâtre et à l'art du jeu d'actrice et d'acteur par le biais de la pratique et de l'expérimentation. Il travaille en partenariat avec les théâtres de la Métropole de Lyon et associe de nombreuses équipes artistiques à son programme d'enseignement ; compagnies, metteurs et metteuses en scènes, auteurs et autrices, comédiennes et comédiens, vidéastes, etc. Le département théâtre du conservatoire collabore ponctuellement avec les autres départements de l'établissement dans les spécialités musique et danse.

Le conservatoire est agréé par le Ministère de la Culture pour délivrer un « enseignement préparatoire aux établissements supérieurs de la création artistiques pour la spécialité Théâtre »*. Il délivre en parallèle le diplôme d'études théâtrales (DET).

Une convention de partenariat pédagogique signée entre le conservatoire et l'Université Lyon 2, département Arts de la Scène, de l'Image et de l'écran, facilite, pour les étudiantes et étudiants du PPES motivés la poursuite d'un double cursus au sein des deux établissements en L2 ou L3.

La diversité des parcours pédagogiques proposés, tous nourris de rencontres et d'expériences multiples, tend à guider et à accompagner les élèves dans leur projet d'apprentissage, à leur donner des outils nécessaires à la pratique du théâtre et des arts de la scène et de l'image que leur désir de formation soit à dessein amateur ou professionnel.

DEUX PARCOURS :

> **Le Parcours d'enseignement initial, du 1er au 3ème cycle**, pour les 16-20 ans, débutant ou ayant déjà amorcé une découverte de la pratique théâtrale, et souhaitant approfondir cette expérience. Il permet l'obtention du CET - Certificat d'études théâtrales à l'issue du 3ème cycle.

Parcours compatible avec le lycée ou avec des études moyennant rigueur et bonne organisation de son temps.

> **Le PPES : Parcours préparatoire à l'enseignement supérieur*- cycle d'orientation professionnelle**, pour les 17-24 ans, n'étant plus au lycée, ayant déjà amorcé une formation soutenue à l'art du jeu théâtral et envisageant une orientation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant. Cet enseignement, agréé par le Ministère de la Culture, confère le statut d'étudiant et donne accès au CROUS. Le cursus PPES permet, sous condition, la préparation du DET - Diplôme d'études théâtrales.

Parcours donnant accès au statut d'étudiant, incompatible avec la poursuite d'études (hors partenariat Lyon 2 voir page 8)

*Le Conservatoire de Lyon prend à cœur la mission d'accompagnement de ses élèves dans la préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur. Ainsi depuis sa réouverture de nombreux élèves issus du parcours préparatoire du département théâtre ont rejoint l'enseignement supérieur : CNSAD-Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique Paris, ENSATT Lyon, TNS Strasbourg, École de la Comédie de Saint Étienne, ESAD Paris, École du TNB Rennes, ERACM Cannes et Marseille, EPSAD Lille, EPSAD Montpellier, ESTBA Bordeaux, La manufacture Lausanne, INSAS Bruxelles, ESACT Liège, etc.

DÉPARTEMENT THÉÂTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

Pour l'émergence d'artistes autonomes

Le projet pédagogique du département théâtre du conservatoire de Lyon s'articule autour de la transmission des bases et des fondamentaux du jeu d'acteur-actrice, de l'amorce d'une culture, artistique et théâtrale, de la fréquentation de tous les répertoires du plus ancien au plus actuel et du travail autour des esthétiques, des écritures et des formes de représentation contemporaines.

L'enseignement proposé ne vise pas uniquement à éprouver les qualités techniques de jeunes artistes en formation. Cet apprentissage ne pouvant être achevé dans un temps aussi court, il trouvera son prolongement dans des écoles supérieures pour certains, ou bien par la pratique progressive sur le terrain, en amateurs éclairés ou en jeunes professionnels en insertion, pour les autres.

En PPES, parcours préparatoire à l'enseignement supérieur et à l'orientation professionnelle, le programme est renforcé par des cours de culture, de dramaturgie et des temps de stages encadrés par des artistes invités ou par les professeurs réguliers. Le projet pédagogique laisse une large place à la réflexion, au dialogue, à la recherche, à l'expérimentation. L'imaginaire et la capacité créatrice des élèves sont sollicités en permanence à travers des exercices et variations portant sur tous les champs de l'art du théâtre et de la scène. L'objectif est de faciliter l'émergence d'artistes autonomes, en capacité de se repérer dans les formes et esthétiques qui font la richesse du spectacle vivant. Le but est de mettre sur la voie des comédiennes et comédiens rêveurs et inventifs, en capacité de dialogue constructif avec les metteurs ou metteuses en scène, en rebond avec toutes les formes d'écritures. Il tend à accompagner des artistes citoyens porteurs de leur propre vision et de leurs projets artistiques personnels et singuliers.

Formation au jeu, formation à l'art du théâtre

Le Conservatoire propose à ses élèves une ouverture sur la pratique du théâtre d'aujourd'hui. Cette approche passe principalement par une formation plus spécifique à l'art de l'acteur-actrice qui s'articule autour de :

- La pratique du plateau et du jeu ; travail sur le corps, le geste, le mouvement, l'espace scénique, la voix du souffle à la parole et au chant, la diction, la prosodie, la versification, l'improvisation, etc.
- Le travail d'interprétation des textes en veillant à explorer toutes les écritures, des plus anciennes aux plus contemporaines, en les interrogeant et en cherchant à les mettre en perspective.
- Une ouverture sur les écritures scéniques – écritures de plateau.
- Une ouverture sur la mise en scène et la dramaturgie.
- Une ouverture à d'autres expressions et disciplines artistiques sous formes d'ateliers ponctuels ; chanson, cabaret, arts du corps et du geste, clown, jeu avec la caméra, ateliers d'écriture, etc.
- La mise en situation régulière à travers la préparation et la présentation publique ou interne d'ateliers-spectacles divers, de lectures et autres formes scéniques.
- La connaissance du théâtre, de son histoire, de ses différents métiers et déclinaisons, de celles et ceux qui le pensent et le font évoluer : artistes, chercheurs et chercheuses, techniciennes et techniciens.
- La rencontre et l'échange avec des équipes artistiques, des créateurs et créatrices, des responsables d'équipements culturels et artistiques.
- La possibilité de côtoyer et travailler en transversalité avec les autres spécialités et disciplines du conservatoire.

>> DÉTAIL DES PARCOURS

>> I – PARCOURS ENSEIGNEMENT INITIAL – 1er, 2ème, 3ème CYCLES

Pour les 16-20 ans, débutant ou ayant déjà amorcé une découverte de la pratique du théâtre, et souhaitant approfondir cette expérience. Le programme pédagogique prend appui sur les principes définis par le Schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture. Ce parcours constitue, entre autres, une voie pour se préparer à l'entrée en PPES, cycles spécialisés, ou cycles d'orientation professionnelle des conservatoires régionaux et départementaux. Pour les élèves de les plus avancés et les plus autonomes il permet d'envisager une inscription aux concours d'entrée des Écoles supérieures de théâtre.

1^{er} CYCLE : DÉTERMINATION - PREMIÈRES APPROCHES DU JEU THÉÂTRAL

<p>>>Admission en septembre, sélection sur dossiers à télécharger sur www.conservatoire-lyon.fr</p> <p>> Pour les 16/19 ans</p> <ul style="list-style-type: none">> 88h par an sous forme de quatre stages organisés en périodes de vacances scolaires> Effectifs : de 36 à 42 élèves répartis en 3 groupes de 12 à 14 élèves> Durée du cycle : un à deux ans
<p>Objectifs : découverte des bases du jeu théâtral et de ses exigences , approche du texte théâtral contemporain, soit pour enrichir une pratique soit dans le but de poursuivre une formation en cycles 2 et 3</p>
<ul style="list-style-type: none">> Pour les 16/19 ans, débutant ou ayant déjà une pratique du théâtre au sein d'ateliers scolaires ou dans des structures associatives.> Formation accessible en priorité aux personnes résidant dans le département du Rhône (69)
<p>Temps d'enseignement</p> <ul style="list-style-type: none">> 88 heures de cours par an réparties en 4 stages organisés en période de vacances scolaires (octobre, fin d'année, hiver, printemps). Le calendrier des stages est publié chaque année sur le site internet du conservatoire
<p>Contenu des études</p> <ul style="list-style-type: none">> Stage 1, enjeux techniques : le corps dans l'espace, de la parole au texte, la voix, l'adresse, l'écoute, le regard, la relation à l'autre, etc. Exercices, improvisations, travail à partir de matériaux textuels> Stage 2 & 3, atelier de réalisation : à partir d'un texte du théâtre contemporain, mise en oeuvre d'une petite forme théâtrale présentée en interne dans un théâtre partenaire, découverte des enjeux d'un travail collectif.> Stage 4, atelier complémentaire : travail et expression corporelles, rapport à l'espace au geste et au mouvement,...
<p>Evaluation - Validation des études</p> <ul style="list-style-type: none">> Première année probatoire : passage en seconde année sur évaluation de l'équipe pédagogique> Attestation de fin de 1er cycle
<p>Orientation</p> <ul style="list-style-type: none">> Poursuite de la formation en cycle 2 au Conservatoire de Lyon sur examen d'entrée ou en cycle 3 sur concours> Poursuite dans un autre conservatoire selon conditions d'admission.> Pratique en amateur

2ème CYCLE : CONSOLIDATION DES BASES

(Projet donné sous réserve - création envisagée à la rentrée 24)

>> Admission en juin sur évaluation continue et examen réservé aux seuls élèves de seconde année issus du 1er cycle théâtre du conservatoire de Lyon. (Pas de concours externe)

- > Pour les 17/20 ans ayant effectué un 1er cycle théâtre au CRR de Lyon
- > Les cours sont organisés sur le rythme de l'année scolaire de fin septembre à juin.
- > Effectif : un groupe de 12 à 14 élèves
- > Durée du cycle : un à deux ans

Objectifs : consolidation des bases du jeu théâtral et de ses exigences , poursuite du travail sur le répertoire théâtral, sollicitation de l'imaginaire, renforcement de sa culture artistique, enrichissement de son expérience du jeu et du travail collectif.

Temps d'enseignement

- > 4 h de cours hebdomadaires le samedi
- > 1 stage de réalisation de 36 h durant les vacances de printemps
- > 2 à 3 stages thématiques de 10 h sur 2 à 3 week-ends, calendrier communiqué en cours d'année
- + travail personnel à fournir ; lectures, mémorisation, exercices divers + sorties au spectacle

Compatible avec le lycée ou avec des études moyennant rigueur et bonne organisation de son temps.

Contenu des études

- > Entraînement vocal et corporel
- > Bases techniques diction, respiration, prosodie, écoute, rapport au partenaire, rapport à l'espace, etc
- > Mise en jeu des imaginaires , improvisation
- > Mise en jeu de scènes et de textes théâtraux
- > Découvertes des enjeux dramaturgiques, travaux d'écritures textuelles ou scéniques
- > Découvertes de disciplines complémentaires (variable chaque année selon le programme) : clown, chanson, arts du geste, danse, marionnettes, jeu masqué, theatre d'objet, vidéo, arts liés à l'image, etc.
- > Préparation et présentation interne ou en public de diverses formes scéniques : textes théâtraux mis en scène, lectures, etc.

Validation des études

- > Première année probatoire : passage en seconde année sur évaluation de l'équipe pédagogique en fin d'année
- > Attestation de fin de cycle 2

Orientation

- > Poursuite de la formation en Cycle 3 ou en PPES au conservatoire de Lyon (admission sur concours) ou équivalent dans un autre établissement selon modalités d'admission
- > Pour les plus autonomes Écoles supérieures de théâtre et d'art dramatique selon conditions d'admissions (pas de préparation des concours au sein de la formation cycle2)
- > Pratique en amateur ou pré-professionnelle

3ème CYCLE : APPROFONDISSEMENT DES ACQUIS (anciennement nommé CEI)

>> Admission sur concours ouvert aux élèves du Conservatoire de Lyon et aux personnes en provenance d'autres établissements ou formations antérieures (voir page 9 modalités d'admission)

> Pour les 16 à 20 ans non débutants

- > Les cours sont organisés sur le rythme de l'année scolaire de fin septembre à fin juin.
- > Effectifs : un groupe de 12 élèves âgés de 16 à 20 ans
- > Durée du cycle : un à deux ans

Objectifs : Approfondissement des bases du jeu théâtral, de l'interprétation et du travail collectif, entretien de la disponibilité vocale et corporelle, approfondissement de la culture théâtrale et artistique et de la connaissance des répertoires,...

Pour les 16 à 20 ans ayant déjà une expérience d'ateliers ou de cours de théâtre et notamment au sein des cycles 1 et/ou 2 du Conservatoire de Lyon

Temps d'enseignement

- > de 9 à 14 h de cours par semaine
- + travail personnel à fournir ; lectures, mémorisation, exercices divers
- + travail de scènes en autonomie en dehors des cours
- + sorties au spectacle

compatible avec le lycée ou avec des études moyennant rigueur et bonne organisation de son temps.

Contenu des études

- > Ateliers d'interprétation et d'art dramatique : 7 à 9 h de cours par semaine incluant des exercices et ateliers de techniques vocales, de diction, de prosodie et de versification, d'improvisations, etc..
- > 1 stage annuel d'interprétation de 36 heures aux vacances d'hiver
- > Rencontres et « mini-stages » avec des artistes invités
- > Ateliers Corps -GEM (Corps, Geste, Espace, Mouvement) 1 h 30 par semaine
- > Chant collectif : 5 ateliers de 3 heures répartis dans l'année
- > Chant 1h de cours collectif par semaine – optionnel
- > Cours culture artistique et théâtrale 2h30 par semaine -Optionnel en 1ère année
- > Préparation et présentation publique d'un atelier-spectacle dans un théâtre partenaire, de lectures et autres formes scéniques
- > Possibilité de la réalisation d'un court projet de création collectif en seconde année à l'occasion du Festival *Écllosion(s)*

Evaluation - Validation des études

- > 1ère année probatoire : passage en 2ème année sur évaluation de l'équipe pédagogique en fin d'année
- > Obtention du CET- certificat d'études théâtrales, en fin de seconde année sur évaluation de l'équipe pédagogique

Orientation

- > Pratique en amateur
- > Admission en PPES du conservatoire de Lyon sur concours
- > Admission dans un COP, CPES, ou autres cycles spécialisés d'un autre conservatoire (selon modalités propres à chaque établissement)
- > Pour les plus autonomes et les plus avancés : Écoles supérieures de théâtre ou d'art dramatique sur concours

>> II – PPES : PARCOURS PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES SUPÉRIEURES CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

>> Admission sur concours ouvert aux élèves du conservatoire de Lyon- théâtre et aux personnes en provenance d'autres établissements ou formations antérieures (voir page 9 modalités d'admission)

> Pour les 17-24 ans expérimentés

> Agréé par le Ministère de la culture en tant qu'enseignement « préparant à l'entrée dans l'enseignement supérieur de la création artistique », conférant aux élèves le statut étudiant, ouvrant droit à demande de logements universitaires et bourses CROUS, + d'infos sur le statut étudiant <https://www.conservatoire-lyon.fr/app/uploads/2024/04/Notice-information-statut-etudiant-2024-2025.pdf>

> Enseignement de fin septembre-début octobre à fin juin sous forme de cours réguliers et de stages alternés

> Effectif : 24 élèves répartis en deux groupes : PPES1(1ère année), PPES2 (2ème année)

> Durée du cycle : deux ans, première année probatoire. Exceptionnellement 3ème année post PPES

Objectifs : Ce parcours propose une formation approfondie à la pratique du jeu d'acteur-actrice. Il offre une ouverture sur la mise en scène et la dramaturgie et constitue un temps de maturation afin de développer son autonomie artistique. Il permet ponctuellement la préparation des concours d'entrée dans les Écoles supérieures de théâtre et d'art dramatique. Il est toutefois déconseillé aux élèves de 1ère année de passer plus de deux concours nationaux. Il offre également la possibilité de préparer le diplôme d'études théâtrales (DET)

Pour les 17-24 ans, non lycéens, ayant déjà amorcé une formation à l'art dramatique (art du jeu) dans un conservatoire, niveau fin de cycle 2 minimum, une école ou un cours de théâtre et qui envisagent une orientation professionnelle dans le domaine du théâtre, des arts de la scène ou de l'audio-visuel.

Durée 2 ans. 1ère année probatoire : passage en 2ème année sur évaluation de l'équipe pédagogique en fin d'année lors du conseil d'évaluation. À titre dérogatoire une 3ème année post PPES peut exceptionnellement être accordée après avis favorable de la commission d'orientation pédagogique du conservatoire.

Temps d'enseignement : de 12 à 32 h semaine par an = 750 h environ par an soit 23 h en moyenne hebdomadaire.
*Non compatible avec la poursuite d'études hors partenariat Lyon2** (voir page 8)

Travail personnel à fournir : Travaux autonomes entre élèves en dehors des cours + sorties au spectacle + lectures d'œuvres littéraires, dramatiques, théoriques + mémorisation, exercices techniques, préparations autonomes de scènes, de variations et de projets personnels, etc.

Contenu des études

> Ateliers d'interprétation et d'art dramatique incluant des exercices et apprentissages techniques, sous forme de cours réguliers et/ou de stages en rapport avec les écritures dramatiques et scéniques

> Culture artistique et théâtrale, analyse de spectacles, cours hebdomadaire

> Dramaturgie, écritures textuelles et scéniques, approche de la mise en scène sous forme de stages

> Ateliers Corps -GEM (Corps, Geste, Espace, Mouvement), cours hebdomadaire et stages ponctuels

> Chant/voix en collectif ou en individuel par petits groupes, cours hebdomadaires, stages ponctuels

> Préparation des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur

> Approche de l'environnement socio-économique du théâtre sous forme de stages ou rencontres, etc.

> Chanson, cabaret, clown, créations pluridisciplinaires, création théâtre et musique, etc. sous forme de stages (programme variable chaque année)

> Vidéo, jeu face à la caméra, arts audio-visuels sous forme de stages

> Préparation et présentations publiques ou internes d'ateliers-spectacles dans les théâtres partenaires, de lectures et autres formes scéniques

> Conception et réalisation de projets de création (écriture, jeu, mise en scène) en seconde année dans le cadre du DET

Evaluation - Validation des études - PPES

- > 1ère année probatoire : passage en 2ème année sur évaluation de l'équipe pédagogique
- > Obtention d'un DET-diplôme d'études théâtrales, sur la base d'une note de contrôle continu et d'un examen sur épreuves : 1/réalisation d'un projet personnel de création, 2/production d'un écrit, 3/interprétation dirigée et 4/entretien avec jury.
- > Les personnes ayant déjà obtenu un DET dans un autre conservatoire ne peuvent pas préparer un second DET. Ces élèves obtiennent une attestation de validation du PPES .

Orientation :

- > Écoles Supérieures sur concours
- > Insertion professionnelle
- > Pratique en amateur

***Partenariat pédagogique Conservatoire - Université Lyon 2**

Qui est concerné? Un étudiant ou une étudiante en licence 2 ou 3, nouvellement admis en PPES au Conservatoire a la possibilité, de s'inscrire en parallèle à l'Université Lyon 2 département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran parcours Scène. Il ou elle peut bénéficier des aménagements prévus par la convention de partenariat. Un étudiant ou une étudiante de L2 ou L3 en provenance d'une autre Université ou Académie a la possibilité de s'inscrire à l'université Lyon 2 en cas d'admission au conservatoire en PPES en septembre. Les étudiants et étudiantes de L2 ou L3 Arts de la scène de Lyon 2 reçus au conservatoire, peuvent aussi bénéficier de ce dispositif.

Attention : Cet accord n'est pas possible pour les étudiants de L1.

En pratique ? Cet aménagement du double parcours fait l'objet d'un "contrat pédagogique" défini chaque année par une commission associant les deux établissements et précisant un certains nombres d'équivalences et de dispenses d'assiduité ainsi que la procédure d'évaluation. Dans le cas des dispenses d'assiduités, c'est l'équipe de l'Université qui assure la notation à l'occasion des partiels, dans le cas des équivalences c'est l'équipe pédagogique du conservatoire qui transmet à l'Université les notes obtenues par ses étudiants.

Seuls deux enseignements relèvent du ressort unique de l'Université : langue vivante et informatique, les autres font l'objet d'aménagements.

Les élèves de PPES souhaitant bénéficier de ce double parcours doivent donc s'engager à suivre rigoureusement les cours obligatoires à l'Université et prendre part aux partiels prévus dans leurs contrats

Points importants du règlement dans les deux parcours

- > Tous les cours et ateliers sont obligatoires et requièrent assiduité et régularité.
- > Les élèves doivent fournir un travail personnel en dehors des heures de cours.
 - > Chaque première année dans un cycle est probatoire. En fin d'année, à l'occasion d'un conseil d'évaluation, l'équipe pédagogique propose le passage en année supérieure à l'intérieur du cycle, ou la fin prématurée des études soumise à validation de la commission d'orientation du Conservatoire.
 - > L'équipe pédagogique peut demander à la direction de mettre fin prématurément à la scolarité en cas de manquement aux règles de fonctionnement ou de travail insuffisant.
 - > En cycle 3 et en PPES, les élèves du département théâtre du Conservatoire s'engagent à ne participer à aucun spectacle amateur ou professionnel sans y avoir été expressément autorisés par le directeur des études de Théâtre.

DÉPARTEMENT THÉÂTRE MODALITÉS D'ADMISSION ANNÉE 24/25

>> PRÉ-INSCRIPTION EN 1er CYCLE

Dossiers à télécharger sur www.conservatoire-lyon.fr, à compter du vendredi 2 septembre, à remettre au plus tard le lundi 23 septembre 2024

Les personnes étant inscrites au concours d'entrée en 3ème cycle (ex CEI) ou PPES qui souhaiteraient suivre le 1er cycle en cas de non réussite au concours, doivent également déposer un dossier.

Pas de frais de concours .

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir entre 16 et 19 ans le 21 octobre 2024, débutants acceptés. Priorité aux élèves résidant dans le département du Rhône.

Une commission examinera les dossiers de candidatures le vendredi 27 septembre. La liste des dossiers retenus sera publiée le mardi 1er octobre à 14h sur le site internet du conservatoire.

>> INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN 3ème CYCLE(ex CEI) ET/OU PPES

Du 4 juillet à 14h au 21 juillet 2024 à 23h59 en ligne sur www.conservatoire-lyon.fr

Il est possible de s'inscrire simultanément aux deux concours

Frais de concours : 45 € (en cas d'inscription simultanée aux deux concours 3ème cycle et PPES on ne paie qu'une fois 45 €)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

> Pas de conditions de résidence

> **Concours Cycle 3** (ex CEI): avoir entre 16 et 20 ans le 23 septembre 2024. Justifier d'au moins une année de pratique théâtrale au sein d'un conservatoire niveau fin de 1er cycle minimum, un cours ou une école de théâtre, ou un atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale. À défaut, justifier d'au moins deux années de pratique théâtrale au sein d'une option dans un lycée.

> **Concours PPES** : avoir entre 17 et 24 ans le 3 octobre 2024. Ne plus être lycéen (bac non obligatoire). Justifier d'au moins une année de pratique théâtrale au sein d'un conservatoire (niveau fin de second cycle 2 ou début de cycle 3 recommandé), un cours de théâtre, ou un atelier de formation dispensé par une compagnie théâtrale professionnelle, à raison d'au moins 3h de cours par semaine. La pratique au sein d'un établissement scolaire hors bac S2TMD n'est pas prise en compte.

Important : Le concours d'entrée en PPES implique d'avoir déjà acquis de bonnes bases de jeu, de faire montre d'autonomie dans le travail et de posséder l'amorce d'une culture théâtrale et artistique minimale.

>> CALENDRIER ET CONTENU DES ÉPREUVES DU CONCOURS PPES-COP et Cycle3(ex CEI)

ADMISSIBILITÉ (1er tour) entre le 2 et le 7 septembre 2024

Les candidat.e.s ne recevront pas de convocation individuelle par courrier ou par mail. Les horaires de passages seront consultables sur www.conservatoire-lyon.fr à partir du 25 juillet à 14h.

Chaque candidat.e se présentera muni d'un dossier constitué d'un CV artistique et d'une lettre de motivation sur une à deux pages maximum.

Chaque candidat.e aura préparé :

Une scène dialoguée avec réplique d'une durée de 3 minutes maximum à choisir notamment dans l'œuvre de William Shakespeare, Carlo Goldoni, Françoise Pascal, Molière, Jean Racine, Madame de Staël, Madame Ulrich, Marivaux, Alfred de Musset, George Sand, Victor Hugo, Georg Büchner, Henrik Ibsen, Anton Tchekhov, Georges Feydeau, Paul Claudel, Ferenc Molnar, Frank Wedekind, Bertolt Brecht, Nikolai Erdman, Ödon Von Horvath, Marie-luise Fleisser, Witold Gombrowicz, Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Pier Paolo Pasolini, Bernard Marie Koltès, Botho Strauss, Sarah Kane, Deha Loher, Martin Crimp, Jean Luc Lagarce, Catherine Anne, Naomi Wallace, Marion Aubert, Claudine Galéa, Marie Ndyaye, Marius von Mayenburg, Marie Dilasser, Gwendoline Soublin, Mariette Navarro, Pauline Sales, Zinnie Harris, Koffi Kwahulé, Lola Molina, Magali Mougel, Pauline Peyrade, Jean François Sivadier, Haila Hessous, Hakim Bah, Penda Diouff, Marion Siefert, Béatrice Bienville, Tiphaine Raffier, Kae Tempest. **Cette liste est donnée à titre indicatif.**

ET

Un parcours libre qui devra être soit un monologue théâtral, soit une seconde scène avec réplique -sans limite de répertoire, soit un écrit personnel interprété par le-la candidat.e, soit un texte non théâtral, soit une chanson i en langue française interprétée sans accompagnement, ou toute autre prestation scénique au choix du-de la candidat.e - **durée maxi 3mn** .

Il est vivement conseillé de venir accompagné-e de sa réplique, toutefois des élèves du conservatoire de Lyon seront disponibles sur place au moment du concours pour donner la réplique «texte en main» aux candidat.e.s qui se seraient déplacé-e-s sans partenaire.

Le jury auditionnera ces deux morceaux, en se réservant le droit de couper les candidat.e.s et de les faire re travailler si besoin. L'audition sera suivie ou précédée d'un entretien avec le jury portant sur les motivations et les expériences du-de la candidat.e. Les candidat.e.s n'ayant pas appris leurs textes par cœur seront éliminé.e.s d'office.

À l'issue de ces épreuves le jury établira la liste des candidat.e-s retenu.e-s pour le second tour.

ADMISSION (second tour)

PPES : Sous forme d'une journée de travail dirigé **soit le 10, soit le 11, soit le 12, soit le 13 septembre** de 9h à 18h30 (chaque candidat.e retenu.e sera convoqué.e sur une seule de ces journées)

Cycle 3 (ex CEI): Sous forme de deux séances de 3h à 4h de travail réparties sur deux journées **le 18, le 20 ou le 21 septembre** (chaque candidat.e retenu.e sera convoqué.e pour deux séances)

Travaux encadrés par des membres du jury et par des membres de l'équipe pédagogique. À l'issue de ces journées de travail, après délibération, le jury publiera la liste des élèves définitivement admis.e.s au conservatoire.

DÉBUT PROGRESSIF DES COURS

Cycle 2 et 3 semaine du 23 septembre 2024 **PPES 1** semaine du 30 septembre

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, INTERVENANTS, PARTENAIRES

Directeur des études : Philippe Sire

Équipe pédagogique régulière :

Heidi Becker Babel, Magali Bonat, Philippe Sire : jeu, interprétation, art dramatique,...

Catherine Ailloud-Nicolas : culture artistique et théâtrale, dramaturgie

Géraldine Berger, Kerrie Szuch : corps, geste, espace, mouvement,...

Claire Marbot, Rosie Brand : chant

Elodie Guibert, Alexis Jebeile, Geoffroy Pouchot Rouge Blanc : 1ers cycles

Artistes ayant encadré ou encadrant régulièrement des stages, cours et ateliers depuis l'ouverture du département théâtre en 2006 ; Jeu, interprétation, mise en scène, écritures scéniques et dramatiques, chanson, cabaret, ateliers corporels, acrobatie, création vidéo, clown, théâtre musical, objets, stages 1ers cycles, etc.

Fabien Albanèse, Stéphane Auvray-Nauroy, Cécile Auxire Marmouget, Florian Bardet, Géraldine Berger, Johanny Bert, Stéphane Bonnard, Mathurin Bolze, Anne de Boissy, Richard Brunel, Laurent Brethome, Luanda Casella, Angélique Clairand, Mathieu Coblentz, Jean Baptiste Cognet, Ludor Citrik, Marion Couzinié, Emmanuel Daumas, Lucas Delesvaux, Simon Delétang, Duncan Evenou, Olivier Gabrys, Jean Claude Gal, Adèle Gascuel, Alain Gintzburger, Marie Favre, Laurent Fréchuret, Lancelot Hamelin, Antoine Herniotte, Pauline Huruguen, Pauline Picot, Élodie Guibert, Jacques Hadjaje, Daniel Hanivel, Catherine Hargreaves, Sébastien Jaudon, Alexis Jebeile, Thierry Jolivet, Françoise Lervy, Tommy Luminet, Geoffroy Pouchot Rouge Blanc, Pierre Kuentz, Vianney Ledieu, Denis Lejeune, Jean Lacornerie, Pauline Laidet, Sandrine Lanno, Elisabeth Macocco, Guillaume Marmin, André Markowicz, Charly Marty, Gwenaël Morin, Françoise Morvan, Philippe Minyana, Julien Michel, Sylvie Mongin Algan, Raphaël Patout, Marion Pellissier, Zoé Poutrel, François Rancillac, Michel Raskine, Anne Rauturier, Maxime Roger, Geoffrey Rouge Carrassat, Natalie Royer, Julie Recoing, Thomas Rortais, Judith Rutkowski, Christian Schiaretti, Théophile Sclavis, Adrien Selbert, Jean Philippe Salério, Thomas Sénécaille, Christian Taponard, Simon Terrenoire, Muriel Vernet, Laurent Ziserman, etc.

Le conservatoire de Lyon reçoit régulièrement des artistes et professionnels de la région ou de passage à Lyon pour des **rencontres, débats, master classe**,... Samuel Achache, Anne Alvaro, Simone Amouyal, Jean Damien Barbin, Jean Bellorini, Anne Benoit, Jacques Bonafé, Cathy Bouvard, Marcel Bozonnet, Tim Crouch, le Collectif Marthe, Claude Degliame, Christiane Cohendy, Lev Dodine, Julie Duclos, Ariel Garcia Valdès, Louis Garrel, Marie Sophie Ferdane, Michel Fau, Marcial Di Fonzo Bo, Marie Guittier, Caroline Guiela Nguyen, Christine Hamon Sirejols, Thomas Jolly, Joël Jouanneau, Benoit Lambert, Michel Laubu, Jérémy Lopez, Krystian Lupa, Eric Massé, Pierre Maillet, Patrick Le Mauff, Maguy Marin, Joris Mathieu, David Murgia, Olivier Neveux, Stanislas Nordey, Thomas Ostermeier, Patrick Penot, Olivier Py, Jean Michel Rabeux, Claude Régy, Claudia Stavisky, Jean François Sivadier, Philippe Torreton, Emmanuel Vérité, Jean Pierre Vincent, etc. sont intervenus dans ce cadre.

Principaux partenaires :

Les Célestins Théâtre de Lyon,
Le TNP Théâtre National Populaire,
Le Théâtre du Point du jour,
Le Ciel – Scène européenne pour l'enfance et la jeunesse,
Le festival Sens interdits
l'Assemblée - Fabrique artistique,
L'Élysée Théâtre,
Le Théâtre des Clochards célestes,
Le Théâtre des marronniers,
Le Théâtre de La Croix Rousse,
Le festival les utopistes,
Le Social Palace

et d'autres partenaires ont accompagné, accompagnent ou accompagneront le département théâtre du Conservatoire de Lyon à travers des actions visant à préparer et accueillir les élèves autour des productions de ces structures, à initier des temps de stages et d'ateliers, à imaginer des croisements, des rencontres avec leurs équipes artistiques, pédagogiques, techniques et administratives.

Le conservatoire présente régulièrement des travaux d'élèves ou ateliers spectacles sur les plateaux de l'un ou l'autre de ces établissements partenaires.

Des échanges pédagogiques et partenariats avec d'autres conservatoires et établissements d'enseignement artistique sont régulièrement mis en place :

ENSATT - École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre,
École supérieure de la Comédie de Saint-Etienne,
ENM de Villeurbanne,
École de cirque de Lyon ,
Cinéfabrique École Supérieure de cinéma,
etc.

Conservatoire à rayonnement régional

4, montée Cardinal Decourtray—69321 Lyon Cedex 05

Tél. : 04 78 25 91 39 - Fax : 04 78 15 09 60

www.conservatoire-lyon.fr

syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement régional de Lyon
Ville de Lyon / La Métropole de Lyon